

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Multiactivités, Impasse de la Marque à Ledeuix (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 septembre 2021,
Secrétaire de séance : Fabienne TOUVARD

Etaient présents 48 titulaires, 1 suppléant, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs : Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean CASABONNE à Sylvie BETAT, Jean-Michel IDOPE à Anne BARBET, Michèle CAZADOUMECQ à Christine CABON, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU CARRÈRE à Jean-Maurice CABANNES, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Jean-Maurice CABANNES, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ,

Absents : David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Jean-Claude COUSTET, Ophélie ESCOT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210923-04-URB-

**CYCL'O BÉARN : HARMONISATION DES TARIFS
DE LOCATION DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE**

M. SARASOLA rappelle qu'en juillet 2020, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a mis en place 3 stations de vélos en libre-service dans les communes de Ogeu-Les-Bains, Bidos et Bedous dans le cadre du projet Cycl'O Béarn.

Une station autonome de vélos en libre-service a également été installée en parallèle à Oloron Sainte-Marie dans le cadre du programme [Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte \(TEPCV\)](#) de la ville d'Oloron Sainte-Marie.

Au 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes du Haut-Béarn est devenue compétente pour l'exercice de la compétence mobilité sur son territoire. Par conséquent, tous les services de mobilité ont été transférés de la ville d'Oloron Sainte-Marie vers la communauté de communes.

Ces deux services ayant des tarifs différents, la Communauté de Communes du Haut-Béarn entend harmoniser ces tarifs sur son territoire.

Les tarifs proposés sont les suivants :

VAE libre-service	
Tranches horaires	Tarifs
0-2h	1€
2h-5h	2.50€
5h-12h	5€
10h-24h	10€

Il est également proposé d'abaisser la caution de 500€ à 350€.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **FIXE** les tarifs de location des vélos à assistance électrique en libre-service tels que définis ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 septembre 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY